Image not found or type unknown

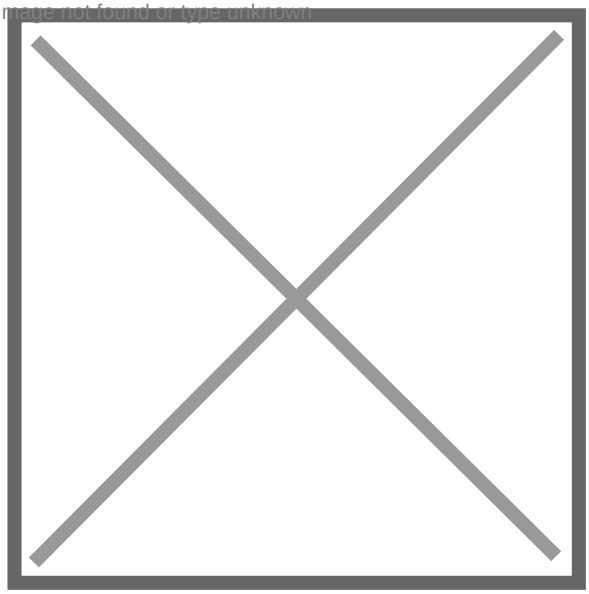

# Pension invalidité et AAH

Par **nellson**, le **29/03/2016** à **10:09**

Bonjour,

J'expose mon cas un peu compliqué je dois bien l'avouer.
Résumons :
Je suis pacsé depuis mars 2009 et suis auto entrepreneur depuis février 2012 donc au RSI. Je suis tombée gravement malade en 2008. En 2012, très fatiguée, je fais rechute sur rechute, j'ai donc fini par faire une demande d'AAH qui a été acceptée en octobre 2012 et je touche donc l'AAH selon ce que mon partenaire gagne (il est saisonnier et travaille surtout l'hiver, le reste du temps il ne trouve pas toujours de travail ou il fait des petits CDD) donc je ne perçois que très peu d'AAH et je ne peux pas compter dessus tous les mois.

Mon médecin me conseille, en janvier 2015, de faire une demande de pension d'invalidité qui a été acceptée en juillet 2015 suite à l'examen avec le médecin-conseil du RSI. Ils ne m'ont rien dit jusqu'à ce qu'ils me versent une grosse somme le 20/11/2015 qui correspond à 6 mois de versement de pension calculée à 431,08 €/mois (car je n'ai jamais pu beaucoup travailler depuis mon ouverture d'activité auto entrepreneur en 2012). Cette somme est versée à compter du 01/05/2015 jusqu'au 31/10/2015 car j'avais été en arrêt maladie, sans indemnités journalières, à cette date. J'ai donc considéré ce versement comme une compensation d'être restée sans rien pendant mon arrêt de travail du 11/05/15 au 31/08/2015.
Parallèlement, j'ai continué à déclarer trimestriellement mon AAH auprès de la CAF selon les revenus de mon partenaire qui était au chômage, j'ai donc perçu l'AAH
en parallèle selon les périodes de travail ou non de mon partenaire.

Le problème est donc que je n'ai pas fait le rapport entre les deux et que sur la déclaration d'AAH, il n'est pas noté que je dois déclarer la pension et que je n'étais pas au courant, ne voyant pas le rapport entre la Sécurité Sociale et la CAF.

Donc j'ai arrêté de travailler "en vivant" avec en moyenne avec 1.000 € par mois et je me rends donc compte que je suis hors la loi et que je vais tout devoir rendre à la CAF ou au RSI, je ne sais pas.

Je précise que je vis avec le père de ma fille mais que son salaire ne me sert pas pour vivre.

Nous avons acheté une maison en 2009 ainsi qu'une voiture : il paie les prêts, la voiture, les charges, frais personnels, etc. mais en aucun cas il ne participe au fonctionnement du foyer : frais complémentaire liés à ma pathologie, dépenses liées à notre fille, alimentation, etc. j'ai donc besoin de ces aides pour vivre et ce n'est absolument pas un confort mais une nécessité. De plus, depuis mon ALD nous vivons encore en collocation pour notre fille mais nos rapports sont distendus suite à ma maladie. Il ne m'aide pas financièrement.

Comment faire ? tout déclarer à la CAF sur lettre en expliquant mon erreur ? oui mais je vais me retrouver sans rien et avec d'énormes sommes à payer que je ne peux pas rendre. Je me sens vraiment très mal et je ne sais pas quoi faire ? j'ai l'impression que je n'aurais jamais dû faire ces démarches qui me stressent plus qu'autre chose.

Merci pour votre aide.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés